****

**Colloque international**

***La résidence d’auteurs : figurations de l’écrivain, configurations institutionnelles & médiations culturelles***

**Les 4 & 5 décembre 2015**

Dans le cadre du programme scientifique **RESICREAMEDIA** (Résidence d’auteurs, création littéraire et médiations culturelles en Grande Région) de la MSH Lorraine sera organisé en partenariat avec le CREM (Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine et Haute-Alsace), les 3 et 4 décembre 2015, le colloque international « La résidence d’auteurs : figurations de l’écrivain, configurations institutionnelles et médiations culturelles ».

À partir d’une approche transdisciplinaire, ce colloque vise à définir et analyser les enjeux de la création littéraire dans le cadre spécifique de la résidence d’auteurs qui apparaît comme un dispositif discursif de transactions et de communication littéraire mettant en jeu des représentations de la figure de l’écrivain, des publics et des médiations culturelles. Le thème principal est donc centré sur le concept de résidence d’auteurs en France et ailleurs, encore peu étudié dans le champ théorique et qui nécessite une exploration scientifique en lien avec la réalité du terrain afin de bien cerner ce prisme qui articule les relations entre écrivains, institutions culturelles et publics.

En effet, comment peut-on définir une résidence d’auteurs ? Au sein de quelles structures (maisons d’écrivains, musées, universités…) et en lien avec quels territoires ? Quelles interactions entre le dispositif résidentiel et l’espace public de la littérature ? Quelles sont les pratiques littéraires et les postures des écrivains au sein du dispositif résidentiel ? Quels impacts la résidence peut-elle avoir à la fois sur la création littéraire de l’auteur et sur les publics ?

**Axes de réflexion :**

1) Figurations de l’écrivain au sein du dispositif résidentiel

Cet axe sera l’occasion de repenser, dans la continuité de travaux menés en sociologie (Bernard Lahire, Gisèle Sapiro, Nathalie Heinich…) et en littérature (Alain Viala, José-Luis Diaz, Ruth Amossy,  Jérôme Meizoz…), la notion théorique d’auctorialité afin de montrer comment la fonction auteur est une construction qui entre en jeu dans le dispositif de la résidence et qui porte bien sur les représentations et mises en scène de l’auteur et de l’écrivain, c’est-à-dire celle de la construction des figures de l’auteur (le responsable de l’œuvre) et celle de l’écrivain (celui qui la fait), tout en étant au contact d’un public avec ses propres représentations.

Comment peut-on interroger le statut de l’écrivain dans ce dispositif ? Comment l’auteur-résident est-il modélisé ? Quelles représentations de l’auteur et de la littérature contemporaine émanent de la résidence ? Comment la pratique innovante de la littérature contemporaine autour de la figure de l’auteur dans un cadre institutionnel spécifique peut-elle permettre aux publics de créer du lien avec l’écrivain et d’ «entrer » dans la culture d’une entité territoriale ? Que gagne l’auteur à se confronter à la contrainte résidentielle

2) Configurations institutionnelles

Quels sont les enjeux à la fois culturels, territoriaux et politiques des dispositifs de création au sein de la résidence ?

En tant que dispositif, procédant d’une demande sociale et politique qui émane très souvent des collectivités territoriales, la résidence apparaît comme une entité hybride reposant sur de nombreux paramètres variables dans la mesure où doivent se combiner deux éléments essentiels dans une temporalité restreinte : création littéraire (projet artistique) et activités de médiation (projet culturel) autour de la littérature contemporaine. Dès lors, on peut s’interroger : les résidences rendent-t-elles visible le travail de création comme processus littéraire en permettant aux publics d’approcher l’œuvre comme le produit d’une élaboration artistique ? L’écrivain ramené dans sa pratique n’apparaît plus comme le seul agent de l’œuvre, mais peut entrer dans une logique de coproduction symbolique, qui plus est, lorsqu’il y a une commande ou la création d’une œuvre en lien étroit avec une territorialité. Cependant, qu’en est-il du risque d’instrumentalisation de l’auteur au service des politiques culturelles véhiculées par les résidences ? Le dispositif résidentiel peut-il en instituant du vivre-ensemble favoriser la démocratisation culturelle par le biais de dispositifs de médiation participatifs au sein d’une relation triangulaire (écrivains, publics, institutions culturelles) ?

3) Médiations culturelles et publics

Liée à la territorialisation de la culture et à la question prioritaire des publics, la médiation, outre l’extrême plasticité du terme, relève d’une volonté de démocratiser l’accès à la culture. Dans le cadre résidentiel, l’objectif est de créer des liens entre l’œuvre réalisée par l’écrivain et des publics. D’un point de vue conceptuel, le public n'a pas d'existence propre, en dehors de sa relation à l'œuvre ou à l'auteur, uniquement dans le moment de la rencontre. Il n'existe donc qu'à un moment singulier et peut être appréhendé comme un « collectif social potentiel » (Le Marec, 2001) à identifier au sein de la résidence d’auteurs. Il convient aussi de saisir les médiations culturelles qui se jouent au sein de cet espace, en examinant le jeu des acteurs, les dispositifs, les processus, tout comme les effets suscités. Ainsi, la médiation en tant qu’interface entre l’univers des publics et de l’objet culturel permet-elle de co-construire la figure de l’auteur et le concept de littérature même dans le cadre des relations intersubjectives qui se croisent au sein de la résidence ? Quelles formes de médiations sont identifiables ? A quelles formes de pratiques renvoient-elles et en fonction de quels types d’actions d’accompagnement (lectures publiques, conférences, ateliers d’écriture, débat, création in situ en tant que dispositif participatif impliquant les publics) ?

**Mots clés :**

Résidence d’auteurs, figure écrivain, création littéraire contemporaine, territorialité, institutions culturelles, médiations, publics.

**Modalités :**

Le colloque aura lieu le **jeudi 4 et le vendredi 5 décembre 2015**à l'Université de Lorraine (Metz).

Durant cette manifestation **une table-ronde avec des auteurs** ayant expérimenté la résidence sera organisée en collaboration avec la DRAC-Lorraine et le Conseil Régional de Lorraine.

Merci de nous faire parvenir vos propositions de communication sur une page maximum, au format Word ou PDF (indiquant votre sujet, les principales problématiques envisagées et les sources mobilisées), ainsi qu’une brève notice bio-bibliographique (profession, domaine de recherche, institution, publications) à l'adresse mail suivante :

[carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr](mailto:carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr)

**Date limite de proposition de communications : le 5 septembre 2015**

Le colloque se déroulera en français.

**Comité scientifique :**

Bruno Blanckeman (Université Paris 3)

William Cloonan (Florida State University)

Béatrice Fleury (Université de Lorraine)

Jean-Marie Lafortune (UQAM, Montréal)

Bernard Lahire (ENS Lyon)

Marc Lits (Université catholique de Louvain, UCL)

Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre)

Anne Roche (Aix-Marseille Université)

Gisèle Sapiro (CSE-EHESS)

Emmanuel Souchier (Université Paris IV)

Alain Viala (University of Oxford)

Jacques Walter (Université de Lorraine)

**Responsable :**

Carole Bisenius-Penin, Université de Lorraine, CREM-MSH Lorraine